Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT de Lille

## Objet:

Référence : 2022 / 4 / 3

DECISIONS **MODIFICATIVES** 

N° 2022-002

DATE DE CONVOCATION 31 Août 2022

DATE D'AFFICHAGE 31 Août 2022

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL MUNICIPAL: 23

NOMBRE DE CONSEILLERS

**EN EXERCICE: 23** 

PRESENTS: 21

VOTANTS: 23

NOTA: Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :

## EXTRAIT DU **DELIBERATIONS**

R ID: 059-215901463-20220907-20220403-DE

du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG

L'an deux mil Vingt Deux, le Sept Septembre à 18 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents: MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY CRINCKET Claude, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESTEM Charles-Edouard, LLANES David, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

## Absents excusés:

Mme DESROUSSEAUX Patricia donne pouvoir de vote à Mme MELI Odette Mme HERBAUT Pierrette donne pouvoir de vote à M. CRINCKET Claude

A été nommée secrétaire : Madame LOUNICI Bérengère

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14;

Vu la délibération du conseil municipal du 6 Avril 2022 relative au vote du budget primitif 2022;

au'il subsiste quelques anomalies sur certaines durées d'amortissements pratiquées et les fiches d'amortissement établies depuis le logiciel de comptabilité ;

Considérant qu'il convient de procéder aux décisions modificatives :

Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

Affiché le



ID: 059-215901463-20220907-20220403-DE

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2022 :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N° Compte	Libellé	Montant	N° Compte	Libellé	Montant
6811	Dotations aux amortissements	+ 3 000,00 €			
022	Dépenses imprévues	- 3 000,00 €			
	TOTAL GENERAL	0,00 €		TOTAL GENERAL	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Pascal\ZOUTE